



Site Aqueducs - 57 rue des aqueducs - 69005 LYON

4 courts de tennis extérieurs éclairés, 2 padel

Réservation: tcm5.com ou 04.78.36.39.20.

Site Valdo - 146 bis rue Pierre Valdo - 69005 LYON

7 courts de tennis, 2 couverts toute l'année et 4 l'hiver

1 salle de squash - Horaires : voir restaurant

Réservation: tcm5.com ou 04.78.59.67.77.

Cotisations du 1er septembre 2018 au 31 août 2019, incluant l'éclairage pour tous.

Possibilité de location à l'année pour associations, écoles, comités d'entreprises...

	TENNIS	PADEL	SQUASH	SQUASH + TENNIS	TENNIS + PADEL
LICENCE :					
Jeunes jusqu'à 18 ans	20 €	20 €		20 €	20 €
Adultes	29 €	29 €		29 €	29 €
COTISATION SEULE :	Licence à ajouter	Licence à ajouter	Licence incluse	Licence à ajouter	Licence à ajouter
Couple	330 €	330 €	425 €	425 €	555 €
Adulte	225 €	225 €	255 €	255 €	338 €
Etudiant < 26 ans	165 €	165 €	195 €	195 €	245 €
Jeune (01/07)	165 €	165 €	195 €	195 €	245 €
Club Compétition (01 et +)	145 €				215 €
Enfant (08 et +)	110 €	110 €	115 €	115 €	150 €
CLUB LOISIRS : COTISATION + COURS	Licence à ajouter				
Mini-tennis/padel (sans cotisation) (12/13) 45mn	175 €				
Ecole de tennis/padel (05/07)	357 €				
Ecole de tennis/padel (08/12)	302 €				
Cours adolescents (20 leçons)	345 €				
CLUB COMPETITION : COTISATION + COURS	Licence à ajouter				
SUR PROPOSITION DU CLUB					
JEUNES : (<2001)					
1 séance 1H30	460 €				
2 séances 1H30	775 €				
ADULTES :					
30 séances x 1H30	450 €				
ENTRAINEMENT PHY pour joueurs d'équipes (cotisation à ajouter)	115 €				
LOCATION 1H :					
Invité court extérieur (1h)	12 €	Location :	2 extérieurs : 22 €		
Location court extérieur (1h)	20 €	20€ pour 45mn	Invité ext. et adh. Squash: 7 €		
Invité court couvert (1h)	15 €		2 adhérents tennis TCM5: 12 €		
Location court couvert (1h)	25 €		Invité tennis TCM5 : 7 €		

PASS REGION
30€ par bénéficiaire

ANCV
Chèques vacances
Coupons sport

PARRAINAGE TENNIS !

Chaque adhérent tennis du club qui parraine un nouvel adhérent tennis, bénéficiera d'un remboursement de 10% de la cotisation de son filleul, hors licence (plafonnement à 10 parrainages). Le remboursement sera effectué après inscription du parrain et de son filleul.